Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30/06/2021

* * * * * * * * * * * *

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE RUGBY

117 Avenue Jean Moulin
83220 – LE PRADET

SIRET : 834 153 132 00024

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de la région PACA
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2021

ASSOCIATION LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Siège social : 579 Avenue Jean Moulin – 83220 LE PRADET

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre association sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaires induisent de multiples conséquences sur l'activité et le financement ainsi que des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

En particulier l'application du règlement comptable ANC n° 2018-06 concernant les subventions d'investissement, qui se réfère aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

IV. Vérification des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Comité directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres du comité directeur d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les membres du comité directeur, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par les membres du comité directeur de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ❖ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA GARDE, le 12 octobre 2021

Le commissaire aux Comptes

Bernard ROUX

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de la région PACA
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	187 102	61 574	125 528	135 791	10 263-	7.56-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 377 316	1 104 667	1 272 649	1 354 625	81 976-	6.05-
	Installations techniques Matériel et outillage	340 398	189 526	150 872	74 507	76 365	102.49
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes				4 000	4 000-	100.00-
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées				20 000-	20 000	100.00
	Autres titres immobilisés				20 000	20 000-	100.00-
	Prêts						
	Autres	1 455		1 455	1 455		
	Total I	2 906 271	1 355 767	1 550 504	1 570 378	19 874-	1.27-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				44 418	44 418-	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	113 844		113 844	82 724	31 120	37.62
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	891 394		891 394	415 261	476 132	114.66
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	403 607		403 607	587 564	183 956-	31.31-
	Charges constatées d'avance (2)	28 548		28 548	24 515	4 033	16.45
	Total II	1 437 394		1 437 394	1 154 482	282 911	24.51
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 343 665	1 355 767	2 987 898	2 724 861	263 037	9.65

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	52 449	52 449		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	249 000	249 000		
	Autres				
	Report à nouveau	932 345	764 613	167 732	21.94
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	364 742	167 732	197 011	117.46
	Situation nette (sous total)	1 598 536	1 233 794	364 742	29.56
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	698 335	689 975	8 361	1.21
	Provisions réglementées				
	Total I	2 296 872	1 923 769	373 103	19.39
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	14 000		14 000	
	Total II	14 000		14 000	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	91 224	80 513	10 710	13.30
	Emprunts et dettes financières diverses	292 180	409 129	116 950-	28.59-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	82 658	75 542	7 116	9.42
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	116 830	129 356	12 526-	9.68-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	79 635	60 551	19 083	31.52
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	14 500	46 000	31 500-	68.48-
	Total IV	677 026	801 092	124 066-	15.49-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 987 898	2 724 861	263 037	9.65

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 755 092
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	272 340	131 829	140 511	106.59
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	27 388	139 600	112 211-	80.38-
Parrainages	7 000		7 000	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 286 660	1 118 789	167 871	15.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	84 179	83 929	250	0.30
Mécénats	14 500	56 000	41 500-	74.11-
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	35 350	42 196	6 846-	16.22-
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8 561	27 070	18 510-	68.38-
Total I	1 735 978	1 599 412	136 565	8.54
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	645 934	671 945	26 011-	3.87-
Aides financières	20 082		20 082	
Impôts, taxes et versements assimilés	43 801	39 502	4 300	10.88
Salaires et traitements	482 033	486 752	4 719-	0.97-
Charges sociales	66 459	156 712	90 253-	57.59-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	122 977	111 839	11 138	9.96
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	14 000		14 000	
Autres charges	3 084	6 242	3 157-	50.58-
Total II	1 398 371	1 472 991	74 620-	5.07-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	337 606	126 421	211 186	167.05

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	508	690	182-	26.38-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	20 000		20 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	20 508	690	19 818	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 523	5 103	580-	11.36-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	4 523	5 103	580-	11.36-
2. Résultat financier (III-IV)	15 985	4 412-	20 398	462.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	353 592	122 009	231 583	189.81
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	718	23 521	22 803-	96.95-
Sur opérations en capital	34 823	29 542	5 280	17.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	35 541	53 063	17 523-	33.02-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 361	7 300	2 939-	40.26-
Sur opérations en capital	20 000		20 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	24 361	7 300	17 061	233.70
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	11 179	45 763	34 584-	75.57-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	29	40	11-	27.50-
Total des produits (I+III+V)	1 792 027	1 653 166	138 860	8.40
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 427 284	1 485 434	58 150-	3.91-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	364 742	167 732	197 011	117.46

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	311 535-	279 591-	31 944-	11.43-
TOTAL	311 535-	279 591-	31 944-	11.43-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	311 535-	279 591-	31 944-	11.43-
TOTAL	311 535-	279 591-	31 944-	11.43-

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 987 897.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 735 977.65 Euros et dégageant un excédent de 364 742.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'évènement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF
L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des associations et entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comtpes.

Conditions particulières d'activité pendant la période
- Les compétitions de la saison 2020/2021 se sont arrêtés le 31 octobre 2020
- Application du plan rugby fédéral exonérant tous les clubs des coûts de licences et des frais de mutations
- Fontionnement normal des académies hors déplacements
- Chômage partiel du personnel de la Ligue sur 715 jours
- Télétravail à 50% pour les CTC et à 30% pour les administratifs
- 441 BF, 21 BP JEPS et 18 DE JEPS formés totalement
- Organisation à la Seyne sur Mer du match France / Italie M20 développement
- Exonération totale des frais engagés par les clubs pour les engagements équipes
- Allègement de 30 000 euros sur l'ensemble des facturations aux clubs pour la formation des BF (représentant 82 euros par éducateur ayant suivi les cours).

En conclusion, malgré le contexte difficile, la Ligue a assumé son rôle et sa présence par la disponibilité de son personnel et de ses élus et bénévoles.

Méthodologie suivie
Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	187 102		
Constructions sur sol propre	891 881		
Constructions sur sol d'autrui	890 233		
Installations générales agencements aménagements des constructions	595 202		
Installations générales agencements aménagements divers	24 313		
Matériel de transport	51 167		102 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	161 357		5 003
Emballages récupérables et divers	22 840		
Avances et acomptes	4 000		
TOTAL	2 640 993		107 103
Autres titres immobilisés	20 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 455		
TOTAL	21 455		
TOTAL GENERAL	2 849 550		107 103

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			187 102	187 102
Constructions sur sol propre			891 881	891 881
Constructions sur sol d'autrui			890 233	890 233
Installations générales agencements aménagements constr.			595 202	595 202
Installations générales agencements aménagements divers			24 313	24 313
Matériel de transport		26 382	126 886	126 886
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			166 360	166 360
Emballages récupérables et divers			22 840	22 840
Avances et acomptes		4 000		
TOTAL		30 382	2 717 714	2 717 714
Autres titres immobilisés		20 000		
Prêts, autres immobilisations financières			1 455	1 455
TOTAL		20 000	1 455	1 455
TOTAL GENERAL		50 382	2 906 271	2 906 271

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	51 311	10 263		61 574
Constructions sur sol propre	635 539	26 383		661 922
Constructions sur sol d'autrui	154 989	22 275		177 264
Installations générales agencements aménagements constr.	232 163	33 318		265 481
Installations générales agencements aménagements divers	11 820	2 083		13 903
Matériel de transport	51 167	15 635	26 382	40 421
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 182	13 020		135 202
TOTAL	1 207 860	112 714	26 382	1 294 193
TOTAL GENERAL	1 259 171	122 977	26 382	1 355 767

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 263				
Constructions sur sol propre	26 383				
Constructions sur sol d'autrui	22 275				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	33 318				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 083				
Matériel de transport	15 635				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 020				
TOTAL	112 714				
TOTAL GENERAL	122 977				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	52 449				52 449
Réserves	249 000				249 000
Report à nouveau	764 613		335 464	167 732	932 345
Excédent ou déficit de l'exercice	167 732		197 011		364 742
Situation nette	1 233 794		532 474	167 732	1 598 536
Subventions d'investissement	689 975		595 337	586 976	698 335
TOTAL I	1 923 769		1 127 811	754 708	2 296 872

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 455	1 455	
Autres créances clients	113 844	113 844	
Personnel et comptes rattachés	44 733	44 733	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 004	87 004	
Divers état et autres collectivités publiques	812	812	
Groupe et associés	641 317	641 317	
Débiteurs divers	117 160	117 160	
Charges constatées d'avance	28 548	28 548	
TOTAL	1 034 874	1 034 874	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	49 080	0	49 080	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	42 144	0		42 144
Emprunts et dettes financières divers	157 748	0		157 748
Fournisseurs et comptes rattachés	82 658	82 658		
Personnel et comptes rattachés	52 580	52 580		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 468	44 468		
Impôts sur les bénéfices	29	29		
Autres impôts taxes et assimilés	19 753	19 753		
Groupe et associés	134 431	134 431		
Autres dettes	79 635	79 635		
Produits constatés d'avance	14 500	14 500		
TOTAL	677 026	428 054	49 080	199 892
Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 014			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 650			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	227 404
Total	227 404

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
PAR AIDES URSSAF	87 004
PAR SUBVENTION REGION 19/20	45 000
PAR SUBVENTION REGION 20/21	45 000
PAR SUBVENTION C.FERRERO 06/21	667
PAR SUBVENTION FONCTIONNEMENT ACADEMIE AIX	5 000
PAR EXONERATION COTISATION COVID AVIGNON	18 616
PAR EXONERATION COTISATION COVID LE PRADET	26 117
Total	227 404

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 314
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 078
Dettes fiscales et sociales	86 919
Autres dettes	25 731
Total	127 041

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des charges à payer

	Montant
PROVISION SUR CONGES PAYES	52 580
PROVISION CHARGES SUR CONGES PAYES	15 495
PROVISION TAXE FONCIERE AVIGNON	3 988
PROVISION TAXE SUR LES SALAIRES	14 856
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	2 314
FACTURES NON PARVENUES	12 078
CAP CAC 2021	6 000
CAP REDEVANCE LOCAUX AVIGNON	12 730
CAP SOLDE SUBVENTION ACADEMIE LYCEE PETR.	7 000
Total	127 041

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 548
Total	28 548
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	14 500
Total	14 500

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
QUADIENT 20/08/20-19/08/21	146		
QUADIENT 01/08/20-31/07/21	67		
ADI VISITE ANNUELLE	130		
TOTAL MARK PACK UNIPRO	123		
TOTAL MARK PACK ASF	87		
ZOOM LIEVR 05/11-03/11/21	58		
EDITIONS LEGISLATIVES ACTUELLES RH	118		
BUREAU VERITAS	169		
LA POSTE COLLEC PRIMO 84	434		
AIST 84 COTISATION 2021	359		
CCLS	18		
EURECIA ABONNEMENT	3 241		
ZOOM DOREY 21/04-20/04/21	135		
ZOOM DEMAY 05/21-05/22	144		
CCLS 3EME TRIMESTRE 21	437		
CCLS 3EME TRIMESTRE 21	693		
BNP LEASE 01/07-01/10/21	4 752		
MSFT 18/06-17/07/21	14		
SOTREVAR JUILLET 21	20		
NUMERICABLE JUILLET 21	53		
ASSU 11/09-10/09/21	2 976		
ASS PORTABKES 10/12-09/12	58		
COS MEDITERRANEE	201		
GMF/SAUVEGARDE 1/12-30/11/21	306		
REDEVANCE 2021 BAIL EMPHYTEOTIQUE	11 094		
CGA RUGBY 25/06/21-24/06/21	538		
ASSU GARAGE RUE VANDELLI	40		
ASSU AVENUE JEAN MOULIN	633		
ASSU CAMPGLEURY	465		
ASSU RC	483		
FRAIS CONGRES	150		
CHUBB MAINTENANCE EXTINCTEUR	7		
FRAIS CONGRE MARSEILLE	115		
CROS COTISATION 2021	202		
CERTIMONIS	82		
Total	28 548		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTION REGION FINALES EPCR	5 000		
SUBVENTION REGION ACC. ANIMATION FINALE	5 000		
REFACTURATION IND.COP.BNPLEASE	4 500		
Total	14 500		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Pour cet exercice, la valorisation des contributions volontaires est de 311 535 euros.